SAÔNE ACTU



ÉLOGE DE LA FÊTE DU VILLAGE!

Quoi de plus simple, de plus sympathique, qu'une fête de village?

Les discussions et l'ambiance, les jeux et activités proposés transportent petits et grands dans un monde à mille lieues de la morosité, des problèmes de la vie, comme s'il s'agissait l'espace d'une journée, de tourner le dos au monde extérieur, pour vivre la fête du village et ses instants privilégiés de partage.

Terrorisme, déchets sauvages, crise sociale ou économique, rivalités... hors sujet, d'office!

On s'intéressera spontanément à son voisin, aux amis, aux associations présentes en nombre.

On prendra des nouvelles des uns et des autres, sans oublier les plus anciens, qui ne sortent plus guère et pour qui cette journée sera comme une bouffée d'oxygène.

Mais n'oublions pas que la réussite d'une fête de village remonte plus en amont!

Aux préparatifs, à la participation active de nos associations toujours aussi présentes et efficaces, mais surtout à tous ces bénévoles d'un jour qui n'écoutent que leur cœur pour faire de cette fête une journée mémorable. Tout débute en général par une ou plusieurs réunions, pour fixer les grandes lignes de la manifestation. On y distribuera les rôles en fonction des disponibilités, des savoir-faire et des idées de chacun.

Le «Jour J», branle-bas de combat!

Tout le monde met la main à la pâte, jeunes et anciens, hommes et femmes en activité ou à la retraite, tous dans un même élan et dans la bonne humeur. Extraordinaire esprit d'entreprise, qui donne à chacun de l'énergie à revendre pour faire en sorte que le rendez-vous soit réussi.

Ajoutons à cela que tout se réalise dans une totale gratuité et uniquement dans un esprit de partage et d'échanges qui permet de cultiver une certaine idée du vivre ensemble.

Comment espérer un meilleur départ pour notre nouvelle place, qui sera inaugurée ce jour-là et qui sera le théâtre de cette première fête villageoise.

Nous comptons sur vous nombreux le 07 juillet 2018, pour faire de cette première fête une journée magnifique et nous remercions vivement et par avance, bénévoles et associations, qui ont travaillé et participé à cette réalisation.

Cyril Maréchal

Dernière minute!

Cette place porte désormais un nom, choisi parmi vos propositions :

PLACE DE LA LIBERTÉ

Vous trouverez, en page 2, le détail et le programme de la journée

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL

05 avril 2018 08 avril 2018 10 avril 2018

19 avril 2018

21 avril 2018

Naissances

: POURCHET Clément Romain

: GRANDVAUX Chloé Bernadette Elisabeth

: **DEEL Nolan** Darcy

: GRUET Abel Henri Bernard

<u>Mariage</u>



: **DECONINCK Paul** Hubert Jean et **PERMAL Marie** Géraldine Kérina

Décès

Aucun décès au village

Transcriptions de décès



15 février 2018

: **ZARNOWIECKI Gitla** Rita épouse **BERGER**

1^{er} mars 2018

: SARACINO Salvatore : SEURRE Gérard Gilles André

11 mars 2018 28 avril 2018

: PAGNIER Marie-Claude Raymonde Colette

épouse **PAGNIER**

19 mai 2018 28 mai 2018 : **SIMON Christian** Alcide Jules : **HENRIET Maurice** Joseph Constant

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 7 JUILLET 2018

Saône en Fête Animations, jeux Inauguration nouvelle place Apéritif du maire Pique-nique citoyen Feux d'artifices et bal

Matin

La matinée sera réservée à l'installation et la mise en place des stands et activités.

Nous aurons besoin de coups de main pour la mise en place et nous attendons les volontaires

Salle Guinemand dès 09h00



Après-midi

14h00-18h00:

- Activités ludiques et stands d'information tenus par les associations et bénévoles.
- ▶ **Jeux divers** pour petits et grands.
- ▶ Stands animés par l'équipe municipale et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour écouter et recueillir les idées des Saônois sur le devenir de la place.

3 ateliers:

- 1 pour les enfants intitulé: "dessine-moi ta place".
- 1 pour la construction d'une maquette 3D sur la place.
- 1 sur des échanges et des possibilités d'aménagement.

18h00:

▶ Inauguration de la place en présence d'officiels et remise du cadeau à la personne qui aura proposé en premier le nom de cette place.

Ensuite, apéritif offert par la municipalité.

<u>Soirée</u>

À partir de 19h30 :

▶ Pique-nique citoyen sur le parking de l'Espace du Marais.

Tables et bancs à disposition en libre-service.

Une buvette tenue par une association complétera le dispositif.

22h30:

▶ Grand feu d'artifice

Une fois n'est pas coutume, cette année nous fêterons le 14 Juillet avant l'heure!

<u>23h00</u>

▶ Soirée dansante animée par Sébastien Patton

CÉRÉMONIE DU 8 MAI... sous un soleil de plomb



Un peu d'histoire

Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches des églises de France sonnent la fin de la Seconde Guerre Mondiale. La célébration de l'armistice fut instaurée dès 1946.

Le 8 mai devient jour férié en France en 1953 et s'impose comme la date symbolique de la Seconde Guerre Mondiale au même titre que le 11 novembre pour la Grande Guerre. En 1975, le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, supprime la commémoration de la victoire alliée ce jour-là dans une volonté de réconciliation franco-allemande. C'est finalement par la loi du 23 septembre 1981 que le 8 mai est rétabli comme journée de commémoration nationale à caractère férié.

Cérémonie solennelle, empreinte d'émotion devant le monument aux morts pour célébrer, sous une chaleur accablante, la commémoration du 73^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, qui mit fin en Europe aux atrocités du nazisme.

Les militaires et pompiers le savent, la tenue du garde-àvous est un exercice difficile, surtout par fortes chaleurs et lorsque les cérémonies se prolongent. Et, ce mardi matin à Saône, sur le parvis de l'église surchauffé par le soleil et pratiquement sans vent, anciens combattants avec leurs porte-drapeaux, élus, soldats du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Besançon, musiciens de la batterie-fanfare, sapeurs-pompiers, le public et les élèves du CM2 de l'école élémentaire ont dû faire appel à toutes leurs ressources pour tenir et rendre hommage aux Morts pour la France.

Les discours se sont succédé, participant au devoir de mémoire en faveur de la transmission du souvenir des événements des années 1939-1945. Dans son allocution, le Maire, Yoran Delarue, assisté de son adjointe Antoinette Le Bras a choisi de rendre hommage à une partie de la population qui a été ignorée, du moins durant un certain nombre d'années. Je veux parler des femmes de la Résistance, des femmes de la France combattante, des femmes sous l'Occupation.

Entre autres, il a souligné: «Bien qu'elles aient joué un rôle essentiel dans la Résistance française durant la Seconde Guerre mondiale, elles ont souvent fait figure d'oubliées de l'Histoire: agent de liaison, infirmière, combattante du maquis, cantinière, aidant au ravitaillement ou à l'hébergement, les femmes ont assumé de nombreuses tâches primordiales à la logistique de la Résistance, tout en courant les mêmes risques que les hommes».

La lecture de l'ordre du jour n°9 du Général de Lattre de Tassigny commandant en chef de la 1ère Armée Française nous permet de nous rappeler que, en dépit de la défaite de 1940 et en dépit des années sombres de l'État Français, la France fut associée, à la table des vainqueurs, à la signature de l'acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945. Cela ne fut possible que par la volonté d'un homme, par l'héroïsme et le sacrifice de milliers d'hommes et de femmes qui résistèrent à l'Occupation.

Trois générations nous séparent désormais de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les derniers témoins se font rares et le temps de l'oubli nous menace si nous n'y prenons garde. Pourtant la Libération et les valeurs qu'elle portait n'ont jamais été aussi actuelles.

C'est à nous aujourd'hui d'exercer une vigilance aigüe pour éviter que ne reviennent de telles épreuves et de tels malheurs.

Notre devoir à nous tous est bien de veiller à la défense des libertés républicaines et à l'unité de la France, afin d'affermir la paix et la démocratie.

Le plus bel hommage que nous puissions faire à nos disparus c'est d'œuvrer toujours et partout pour ces valeurs.

Victor Hugo écrivait : «Il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux».

Il nous appartient aujourd'hui d'entretenir celui du 8 mai.

Deux jeunes élèves de la classe du CM2 de l'école élémentaire ont pris la parole pour lire brillamment le texte de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.

Après l'appel des morts des guerres 1914/18 et 1939/45, un dépôt de gerbe a été effectué par le Maire en présence des présidents d'associations d'anciens combattants. Les sonneries d'usage et l'hymne national ont mis fin à la cérémonie.

Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes a permis à tous les participants de retrouver un peu de fraîcheur.

Emilio Juarez



UN PROJET D'EXPOSITION POUR LE CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Le centenaire de la signature de l'Armistice de 1918 sera dignement fêté à Saône, le dimanche 11 novembre 2018, à 11 heures précises, devant le monument aux morts.

À l'initiative d'Emilio Juarez, un groupe de cinq personnes passionnées d'histoire (Pascal Ducros, Patrick Freyermuth, Alain Josselin, Jean-Pierre Bonjour et Lylian Calvat) ont pour projet d'organiser, du 3 au 7 novembre 2018, une exposition à la salle des fêtes Joseph Guinemand, pour commémorer le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Pour mettre en œuvre ce projet, le groupe s'est réuni depuis le mois de janvier, à raison d'une fois par mois. Il a déjà obtenu le soutien de la Société Philatélique de Besançon, qui mettra à sa disposition une collection de cartes postales ainsi que des cartes de correspondance, de l'Office National des Anciens combattants qui prêtera une collection de photos sur la guerre 14/18, d'un habitant de Mandeure qui a prêté une collection de journaux de l'époque des hostilités et la collaboration d'administrés Saônois qui ont mis à disposition des carnets appartenant à un Poilu, des objets divers et une collection, présentant la Grande Guerre, vue de notre région, abordant de très nombreux thèmes, militaires comme civils. Cette collection, conçue par Pascal Ducros, s'intitule "14/18 Regards Comtois".

Elle a été créée à l'été 2008, pour les 90 ans de l'Armistice et présentée, lors de l'exposition autour du 11 novembre, au mess de garnison, rue Sarrail, à Besançon.

L'idée de cette exposition veut être un rappel historique, créer une rencontre intergénérationnelle en favorisant la participation des écoles et entretenir la mémoire en la transmettant aux jeunes générations afin que les citoyens n'oublient pas les sacrifices des hommes et des femmes de cette époque.

Comment oublier? Comment pourrait-on effacer de sa mémoire l'engagement de ceux qui sont tombés pour la France. Il ne suffit pas de graver le nom de ceux qui sont morts pour la France sur les plaques de marbre des monuments aux morts. Il y a un devoir de mémoire en direction des nouvelles générations pour enrichir les connaissances acquises en classe.

Pour cela, une recherche est menée par Alain Josselin pour rendre hommage à tous les Saônois qui ont combattu pour la France.

Motivé par cette volonté de transmettre notre histoire, le groupe lance un nouvel APPEL A LA POPULATION: Si vous souhaitez aider les organisateurs de l'exposition, vous pouvez leur confier des témoignages, des objets ou documents dont vous seriez en possession: lettres de poilus, vêtements, décorations, journaux d'époque, objets sculptés, cartes postales, cartes géographiques, masques, casques, sacoches, armes, articles divers, etc....

Toute(s) aide(s) est bienvenue(s) dans la réalisation de ce beau projet!

Si vous avez des documents ou objets ayant appartenu à des Poilus et pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement la Mairie

par courriel : contact@saone.frpar téléphone : 03 81 55 71 31

Emilio Juarez

SOLDATS DU FEU! C'est qui? C'est où?



Lorsque l'on compose le 18, c'est toujours dans l'urgence et l'impatience d'entendre leur sirène et de voir le "rouge" arriver sur l'événement.

Se pose-t-on la question de savoir qui est à l'autre extrémité de la ligne téléphonique?

Voici la réponse :

Le centre de secours de Saône est implanté rue du Cheneau Blond, dans le prolongement des surfaces commerciales Super U et Netto notamment.

Il est commandé par le lieutenant Jérôme Coulon, déjà sur site depuis cinq ans, mais nouvellement promu à ce poste.

Paradoxalement, aucun pompier professionnel n'est à l'effectif des 33 soldats du feu dont deux médecins capitaines, un médecin aspirant et un infirmier.

S'agissant précisément de volontaires ayant en parallèle un emploi, les disponibilités sont tendues et c'est aussi l'occasion de lancer un appel à volontaires pour être.... Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) rémunéré pour les vacations et autres interventions. Il en faudrait une quinzaine de plus.



La réception des candidats se fait à Saône le 1^{er} dimanche et les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} samedis après-midi du mois ou tous les jours au service départemental recrutement de Besançon au 03 81 85 36 38.

Il n'y a pas non plus de jeunes sapeurs-pompiers, c'està-dire la tranche de 12 à 16 ans, alors que, questionnés durant leur plus jeune âge, les garçons citent cette profession en tout premier lieu.

profession en tout premier lieu. Sachez qu'en premier appel, "nos" pompiers ont en charge une population de 10 000 âmes et qu'ils interviennent à leur profit près de 500 fois par an.

Alors, merci à eux pour leur motivation au service d'autrui, leur abnégation face au danger de tous les jours. Et par Sainte Barbe, vive les pompiers!

Alain Josselin

LA DIAGONALE DU DOUBS



La 22^{ème} édition de la Diagonale du Doubs a eu lieu dimanche 29 avril 2018.

Une nouvelle fois, ce fut une journée exceptionnelle tant au niveau de la convivialité, bonne humeur, et de l'enthousiasme de l'ensemble des participants, bénévoles, partenaires et visiteurs.

Cette manifestation, qui reste un des fers de lance de la commune de Saône, tient une nouvelle fois ses promesses....

Cette année, la Diagonale a enregistré 2500 participants. Il est important de noter que le nombre d'inscrits sur les parcours pédestres ne cesse de progresser.

Le comité d'organisation de la Diagonale tient à remercier:

- toutes les "forces vives" ayant pris part à la préparation, au déroulement et à la clôture de cette journée. Les bénévoles étaient au nombre de 320 cette année. Merci à vous;
- la commune de Saône pour ses différents soutiens inconditionnels sans lesquels cette journée ne pourrait voir le jour. Un grand merci à vous tous;
- l'ensemble des partenaires (institutionnels ou privés). Un grand merci également à eux;
- aux membres du bureau d'organisation qui a démontré une implication totale pour que le 29 avril 2018 soit une nouvelle réussite. Félicitations;
- l'AMICALE de Saône pour son soutien afin que vive la Diagonale... Merci beaucoup.

La Diagonale du Doubs reste un évènement familial prépondérant pour le 1^{er} plateau de Besançon, le bassin bisontin ainsi que le Département du Doubs.

Elle est attendue par grand nombre d'habitant(e)s du Doubs et d'ailleurs...

Que la Diagonale perdure....! C'est une fête pour Saône...!

> Le Comité d'Organisation de la Diagonale du Doubs" Lionel Vergnenegre Responsable Diagonale du Doubs





DÉFILÉ ECO CITOYEN

Pour la première fois cette année, l'Amicale a été heureuse de vous présenter son défilé éco citoyen!

L'idée nous est venue de réfléchir à un moyen de porter un autre regard sur nos déchets, et en même temps de proposer un défilé et une animation aux participants de la Diagonale du Doubs.

Nous avons donc invité des candidats à créer une tenue à base de matériaux de récupération et à venir présenter leur création.

Cette année, 7 candidats ont participé et nous ont présenté des tenues, à base de vieux vêtements, de bouteilles de lait, de bouteilles d'eau, de magazines : ils ont été ingénieux et créatifs! Le résultat était épatant, l'art de réutiliser de vieux objets a intéressé le public sportif de la Diagonale.

Grâce à nos partenaires, le Sybert et la Boîte à Coudre, les participants ont été récompensés.

Nous espérons que ce défilé aura donné l'envie d'offrir une deuxième vie à vos déchets !

Par avance, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition.

Sophie Ettassi



INVASION À SAÔNE

Ils sont venus de toute la galaxie, dans leurs 1000 vaisseaux multicolores.

On pouvait les croiser sur toutes les routes, tous les parkings, à la recherche de carburant, de nourriture où tout simplement de bon temps.

La nuit, ils se retrouvaient non loin d'ici pour parler de leur monde et faire la fête.

Ils parlent notre langue même si parfois des mots inconnus semblent venir d'un autre temps.

Qui connait les modèles de vaisseaux Dolly, Azu Po, Bambou, Marcate ou Azam?

Ceci dit ces extraterrestres, toujours très sympathiques, en traversant Saône ont amené un soupçon de nostalgie, une once de bonne humeur et un bouquet de couleurs qui nous a permis d'oublier durant ces 5 jours, le temps maussade et changeant du printemps terrestre.

Au fait, on les appelle les "Deuchistes", ne serait-ce pas en relation avec leur véhicule ?

Luc Bandelier













CITÉSLAB Une nouvelle porte d'entrée à la création d'entreprise à Saône!

Depuis le mois de Janvier, le service CitésLab de BGE Franche-Comté s'est installé à la mairie de Saône pour accueillir les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.

L'association BGE est le premier réseau national d'accompagnement à la création d'entreprise et accueille chaque année près de 3 000 personnes au niveau régional.

Marlène Gallet vous accueillera ainsi les jeudis matin, une semaine sur deux, sur rendez-vous.

Voici un nouvel appui pour vous aider à trouver la bonne idée, structurer votre projet, étudier sa viabilité économique et vous orienter vers les structures d'accompagnement et les aides à la création d'entreprise les plus adaptées à vos besoins.

Pour prendre rendez-vous avec Marlène Gallet, vous pouvez appeler le 03 81 47 97 00





LE DÉFIBRILLATEUR... PEUT VOUS SAUVER LA VIE!

Le défibrillateur est un appareil médical fonctionnant au moyen d'une batterie et dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiorespiratoire.

Il effectue de manière totalement indépendante de l'homme, la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque.

Il procède de lui-même à l'analyse du rythme cardiaque de la personne victime afin de lui administrer une défibrillation adaptée à son cas.

Le secouriste amateur ou professionnel n'a que la pose des électrodes à effectuer en attendant l'arrivée des secours. Toutes les explications sont données par la machine pour le bon déroulement de l'opération. Notre commune s'est dotée de 4 défibrillateurs qui sont installés aux emplacements suivants :

- ► ESPACE DU MARAIS (dans le 2^{ème} hall d'entrée)
- L'OUTO (à côté de la porte d'entrée principale)
- ÉGLISE (sous le porche)
- ▶ PLATEAU SPORTIF (à l'intérieur de la grande salle)

Ces équipements sont munis d'alarmes qui se déclenchent lors de l'ouverture pour utilisation.

Ne perdons pas de vue que chacun(e) d'entre nous peut être amené(e) à en avoir besoin.

Aussi nous espérons ne pas avoir à déplorer de détériorations.

Antoinette Le Bras

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Conseil Municipal du 15 mars 2018

Commission Administration-Finances

- 1. Les comptes de gestion du budget principal, du budget assainissement, des budgets forêt, caveaux, périscolaire et accueil de loisirs sont adoptés par 16 voix pour et 6 abstentions.
- 2. Le compte administratif du budget principal 2017 est adopté par 13 voix pour et 7 voix contre.
- 3. Le budget administratif du budget assainissement 2017 comme le budget forêt est adopté par 18 voix pour et 2 voix contre; le compte administratif du budget caveaux 2017 et celui du budget périscolaire 2017 par 20 voix pour.
- 4. Mise en œuvre de l'attribution de compensation d'investissement par la CAGB approuvé à l'unanimité
- 5. Évaluation prévisionnelle des transferts de charges 2018 liées au transfert de charges GEMAP.
- 6. Modification des quatre postes d'emplois permanents pour le service périscolaire
 - À compter du 1^{er} avril 2018, 3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe sont ouverts à la titularisation avec une période de 6 mois avant leur titularisation définitive et une modification intervient sur un autre adjoint d'animation non titulaire, passant à 8 h hebdomadaires.
- 7. Remboursement du comité de jumelage des petitsdéjeuners offerts au nom de la commune à "Saveurs et Passions"

Commission Patrimoine-Commerce-Environnement

- 1. Les coupes de l'année tant dites "servitudes aéronautiques" et des coupes de bois réglées et chablis sont votées à l'unanimité.
- Adhésion au groupement de commandes pour la modernisation de l'éclairage public, pour la fourniture et pose de matériels d'éclairage public et de ses conséquences: unanimité avec réserves d'un conseiller.

Commission Communication- Jeunesse et sports

La mise à disposition de salles de stockage fait l'objet d'une convention de mise à disposition avec caution : adopté.

Commission Affaires Sociales

- 1. Information donnée dans Saône-Actu : limite d'inscription au 22 mai pour un séjour en septembre.
- 2. Bilan du repas des anciens, des colis distribués et des vœux à l'EHPAD.
- 3. Les séances de gymnastique SIEL BLEU reprennent pour 12 semaines
- 4. Le budget 2018 du CCAS a été adopté par son conseil d'administration.
- 5. Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage de 965 € accordée pour un déplacement dans la ville jumelle d'Heckendalheim.

Commission Vie Scolaire -Action culturelle

- 1. Des ordinateurs seront achetés, pour les écoles maternelle, élémentaire, direction, psychologue scolaire et RASED pour 8 472,04 €: unanimité du conseil.
- 2. Suppression d'une classe de maternelle à la rentrée 2018, vu la diminution des effectifs.

ANALYSE FINANCIÈRE 2013-2017





TRÉSORERIE de MORRE ROULANS

La commune compte 3 383 habitants au 31 décembre 2017. Les données de comparaison utilisées sont les budgets principaux des communes de 2 000 à 3 499 habitants du département du Doubs.

Le revenu fiscal moyen par foyer de la commune est de 29 401 €, soit un niveau plus faible que la moyenne départementale (31 220 €).

Principaux constats

La part des foyers non-imposables est de 49,3 % (la moyenne départementale est de 46,7 %). La présente étude, réalisée en mars 2018 porte sur l'analyse rétrospective des indicateurs économiques et financiers de la commune de Saône pour la période 2013 à 2017. La situation financière de la commune est obérée par un niveau d'endettement extrêmement élevé. Les produits de fonctionnement réels sont en baisse de 5,8 % depuis 2013, et particulièrement les dotations (-34,8 %), mais également les reversements d'excédents du budget annexe « forêt », qui n'ont pas été renouvelés en 2016 et 2017 (100 K€ en 2013).

Parallèlement, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 15,5 % et notamment les charges d'intérêt, qui ont très fortement augmenté en 2014 (+122,6 %), consécutivement à la souscription d'emprunts importants en 2013.

Dans ces conditions, l'autofinancement brut a brusquement reculé entre 2013 et 2014 (- 35,3 %). Après une hausse de 3,2 % en 2015, la CAF brute est de nouveau en baisse en 2016 et 2017. Sur la période 2013-2017, elle est passée de 781 K€ à 430 K€, mais reste suffisante à la couverture de l'annuité de remboursement d'emprunt.

De 2013 à 2017, les dépenses d'équipement de la commune s'élèvent à 6,5 M€, dont 87,9 % engagées au cours des seuls exercices 2013 et 2014. Entre 2015 et 2017, la commune a réalisé des dépenses d'équipement très faibles, financées sur ses réserves, sa capacité d'endettement étant limitée.

L'encours de la dette, bien qu'en baisse continue entre 2013 et 2017, demeure très supérieur à la moyenne : au 31 décembre 2017, il représente 1 882 € par habitant, alors que la moyenne de la strate départementale est de 519 € par habitant. Ce niveau d'endettement a entraîné une forte dégradation des indicateurs liés à la dette. La commune bénéficie par ailleurs d'un fonds de roulement plutôt confortable (2,6 M€), qui couvre l'équivalent de 572 jours de charges réelles de fonctionnement. Elle dispose d'une faible marge de manœuvre en matière de fiscalité. Les bases sont supérieures à la moyenne, mais les taux d'imposition ont déjà été revalorisés en 2016. Seul le taux de taxe d'habitation est inférieur au taux moyen de la strate.

Faute de place, nous reportons au prochain numéro les conclusions des conseils municipaux des 5 avril et 2 mai. L'intégralité des comptes rendus est consultable sur le site de la commune et aux panneaux d'affichage de la mairie.

TRAVAUX : ÇA BOUGE À SAÔNE!

Plusieurs chantiers ont vu le jour depuis cet hiver et l'arrivée des beaux jours montre enfin ces réalisations. Les entrées de Saône prennent un nouveau visage.



Rue du Lac

L'ancien gymnase actuellement en cours de rénovation ressemble plus aujourd'hui à une œuvre contemporaine de l'artiste Christo^(*) qu'à un édifice public. Derrière cette toile empreinte de légèreté, se cache une isolation des plus performantes : 26 cm en toiture, presque autant en périphérie, garantiront l'atteinte de performances énergétiques du niveau BBC (bâtiment basse consommation) assorties d'aides EFFILOGIS tout en permettant une grande maîtrise des coûts de fonctionnement.

De nouveaux espaces fonctionnels seront proposés côté vestiaires, tandis que la grande salle est conservée moyennant des aménagements.

À ce jour, une semaine et demie de retard seulement est constatée malgré un démarrage tardif; gageons qu'à la rentrée, nous pourrons inaugurer cette belle réalisation.

Il restera néanmoins à traiter quelques points noirs d'embellissement sur cet accès à la ville de Saône.

(*)Christo et son épouse, artistes franco-bulgares naturalisés américains, se sont signalés par l'emballage spectaculaire de monuments emblématiques de par le monde (Pont-Neuf à Paris, Reichstag à Berlin, Colorado River...)



Côté Gare

Les travaux vont bon train. Après mise en fonctionnement de sa nouvelle centrale d'enrobé, l'entreprise Bonnefoy a réalisé la couche de roulement. Une voie d'accès élargie, une bande cyclable, des trottoirs, un éclairage public amélioré voient le jour, financés par la CAGB, le Conseil Départemental, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Union Européenne.

Les échanges permanents entre les services et la municipalité ont permis une bonne cohérence des travaux et la prise en compte de nos demandes spécifiques d'aménagement. (bouclage de réseaux, raccordement des voiries communales, chemins et accès riverains, signalétique). Restez très vigilants sur la vitesse.

Au **Centre Bourg**, où la place reste à baptiser, un aménagement sommaire va être rapidement mis en place : bancs, poubelles, barrières, massifs. La place restera clôturée quelque temps afin de permettre la stabilisation naturelle de la graveline, sous l'effet de la pluie. La végétalisation du talus par procédé d'*hydro mulching*, va faire apparaître rapidement la pousse d'une jachère fleurie du plus bel effet.

Le même procédé est appliqué **rue du Fourney** où des trottoirs sablés envahis d'adventices devenaient impossibles à entretenir dans le cadre de la politique "zéro-phyto". Une herbe rase projetée y verra le jour avec une tonte limitée à deux ou trois passages annuels, dans le souci du respect de l'environnement... et des économies de fonctionnement.

Lylian Calvat et Daniel Fabrèques

BIEN-ÊTRE

Chères Citoyennes et chers Citoyens de Saône,

Je sais que vous êtes nombreux à penser comme moi que notre village, où il fait bon vivre, pourrait être encore plus agréable si chacun faisait un effort pour améliorer le bien vivre ensemble.

D'aucuns me diront "à part des mots, c'est quoi le bien vivre ensemble ?"

Alors, je leur répondrais tout simplement que c'est le bon sens qui doit les guider :

* C'est respecter le calme de la vie à la campagne.

Il n'est jamais très agréable de déjeuner ou de se reposer sur sa terrasse un dimanche après-midi avec des bruits de tonte ou de perçage. Alors respectons les jours et les horaires de jardinage et de bricolage et profitons-en pour écouter le silence.

* C'est respecter la propreté de nos trottoirs, de nos bords de route ou de nos forêts.

Des poubelles et une déchetterie sont à notre disposition, alors pourquoi ne pas s'en servir, plutôt que de jeter ses déchets n'importe où?

* C'est respecter le code de la route pour une meilleure sécurité de tous.

Pourquoi stationner sur les trottoirs et ainsi empêcher piétons et vélos de se déplacer en toute sécurité ?

Pourquoi ne pas respecter les limitations de vitesse ni les stops dans le village ?

Parce que vous êtes pressés ? Savez-vous qu'en roulant à 70 km/h au lieu de 50 km/h et à 50 km/h au lieu de 30 km/h, vous ne gagnerez que 5 secondes sur un kilomètre ?

Alors dépêchez-vous de... prendre votre temps!

Nous aspirons tous au bien-être c'est-à-dire à vivre sereinement et en sécurité. Alors, à moins de vivre en ermite, apprenons à bien vivre ensemble.

Luc Bandelier

RESPECTONS LA NATURE





← ÇA, C'EST TOUJOURS NON!

Samedi 21 avril, 35 personnes ont répondu à l'appel de Dame Nature, soit environ 1% de la population saônoise, dont parfois plusieurs membres d'une même famille ou d'une association.

Dès 08h00 dans la cour de la mairie, chacun a choisi une paire de gants à la bonne taille, une chasuble, et sitôt le petit café avalé, a pris place dans une équipe de ramassage.

Les sacs collectés ont été entreposés en divers endroits de la Commune et collectés à bord du camion communal. Ce ne sont pas moins de **400 kg** de détritus, tôle, fibrociment, et pneumatiques constituant autant d'incivilités et de contraintes matérielles et financières à la charge de la collectivité.

Merci à vous, ramasseurs d'un jour, à qui je ne voudrais plus avoir à écrire "à l'année prochaine"!

Alain Josselin

DES JARDINS! Pour qui? Pour...quoi?

L'idée de vouloir partager et transmettre la valeur de la nature par le biais de jardins n'est pas anodine.

De nos jours, petits et grands ne savent pas ou très peu comment pousse, ... le légume qui se retrouve sur un étal.

Cette idée a germé, puis poussé et, maintenant, se ressème. J'ai la chance et j'en remercie le centre multi-accueil du plateau ainsi que la commune de Saône pour leur confiance et de me laisser libre dans mes démarches.

Il y a actuellement deux endroits dont un libre d'accès :

- Le premier (réservé et fermé) comme cité plus haut, se trouve au centre multi-accueil du plateau. Il a été mis en place avec le personnel et réfléchi de sorte que les enfants puissent sentir toucher, goûter, ... une fois leur petites contributions faites. Eh oui, dès leur plus jeune âge, les p'tits jardiniers se sont investis à 300 %. La joie de voir les sourires sur le visage de chacun d'eux lorsqu'ils touchent les graines, quand ils sèment eux-mêmes, de voir à quoi va ressembler cette petite chose dans leur main qu'ils viennent de mettre en terre et qui va donner dans quelques semaines voir quelques mois un plan avec de quoi récolter et déguster.

C'est un choix particulier de futurs plants d'aromatiques et de légumes adaptés pour leur bouche et une transmission de savoir communiquer avec des mots simples pour leur compréhension.

Je ne vais pas vous le cacher, à l'heure de la rédaction de cet article, des plantules ont déjà disparu dans l'estomac de plusieurs petits gastéropodes (en même temps, chaque cellule est représentée par une image du légume planté ou semé, donc difficile de se tromper!)

- Le second, quant à lui, est (libre d'accès) sous ma surveillance et accord (pour éviter tout débordement).

Il est aussi là pour enseigner le jardinage aux novices et pour le partage de nourriture de notre terre mère. Chacun des citoyens, Saônois ou non, peut venir regarder, échanger, jardiner, planter ou autre.

Il a pour but de se reconnecter avec le monde végétal naturel sans chimique et en imitant la nature qui nous entoure.

Tout est basé sur le don et sur le partage.

Je cite une partie de la charte des *Incroyables comestibles* :



Il est ouvert à tous, femmes, hommes et enfants, de tous peuples et de toutes nations, de tout âge et de toute condition, simples citoyens du monde, qui se reconnaissent dans l'unité de la vie et du genre

humain, et aspirent à de nouveaux rapports entre les hommes et à un mode de vie totalement transparent, éthique, solidaire et co-responsable du tout.

Il rassemble celles et ceux qui, très concrètement, veulent "faire leur part" pour accéder, par le changement de regard sur eux-mêmes et sur le monde, à une nouvelle réalité heureuse, féconde et bienveillante : celle de l'abondance partagée, fruit de la terre et de la participation consciente, libre et souveraine de celles et ceux qui veulent en faire l'expérience, individuellement et collectivement.

Je vous attends donc pour venir me prêter main forte et commencer une aventure comestible.

Si chacun fait sa part, on change la ville. ET SI ON S'Y MET TOUS, ON CHANGE LE MONDE!

Jérôme

Renseignements et contact :

- Facebook : Incroyables comestibles Saône

- Mail: incroyablescomestiblessaone@outlook.fr

- Tél : (Jérôme) 06-07-03-33-32

Autre pratique de jardinage qui gagne du terrain.

Quand on n'a pas la chance d'avoir un espace chez soi, alors, on peut, (en cherchant bien), trouver dans une propriété privée, et avec l'accord de celui-ci bien évidemment, un endroit pour cultiver.

Cela vous semble peut-être utopique, mais sachez que cette pratique a débuté à Saône! C'est très intéressant à plus d'un titre, pas seulement pour les récoltes mais aussi pour les relations tissées entre habitants!, là aussi, c'est l'abondance!!!

NDLR

50^{èME} ANNIVERSAIRE DE L'AÉRODROME DE LA VÈZE



L'aérodrome de Besançon La Vèze est une richesse pour la ville ainsi que pour le département.

Le projet est né en 1966 suite à la prise de conscience des besoins de la région.

Le premier atterrissage a eu lieu en 1968, et depuis cette date ce sont un nombre insoupçonné d'avions sanitaires, de fret urgent, de vies sauvées, d'entreprises dépannées, de voyages d'affaires, sans parler des sports aériens

et de la formation : parachutisme, école de pilotage à vocation sportive mais aussi professionnelle. De nombreux pilotes de ligne, de chasse, d'hélicoptère et des parachutistes professionnels sont issus des écoles de Besancon La Vèze.

Cet aérodrome, de par la volonté de son gestionnaire, le SMABLV, est aussi un sanctuaire de biodiversité, parfaitement inclus dans la zone sèche du Marais de Saône, il est en même temps le garant du maintien d'un espace naturel ou cohabitent oiseaux, amphibiens, reptiles et autres animaux, mais aussi une flore variée, protégés des pollutions humaines par les normes de protection de la nature ainsi que des analyses régulières du site.

En 2008, Adriana Domergue, Présidente du Comité Départemental Aéronautique et présidente nationale des femmes pilotes avait organisé le meeting de commémoration des 40 ans de ce premier atterrissage réalisé par Claude Domergue avec des invités de marque comme la célèbre PATROUILLE BREITLING.

Le meeting commémoratif du cinquantenaire sera encore plus riche avec un événement unique à Besançon : la PATROUILLE DE FRANCE. le samedi 29 septembre 2018. le BREITLING JET TEAM le dimanche 30 septembre 2018, et bien sûr WARBIRDS, VOLTIGE, hélicoptère de la sécurité civile "DRAGON 25", SAMU 25, et autres tout cela en partenariat avec L'ÉCOLE DE PARACHUTISME ainsi que les acteurs locaux. Cette clôture de l'année des 50 ans s'accompagne de nombreuses manifestations et activités, journées au profit de ASF, AVIATION SANS FRONTIÈRES qui, à travers la compagnie AIR FRANCE achemine des médicaments, convoie des enfants malades, avec Françoise Seuret de Mamirolle, convoyeuse de l'air, la présence de l'ÉCOLE D'AVIATION à la FOIRE COMTOISE dont l'invité d'honneur était la Colombie, le 25 mai sortie officielle du nouvel ouvrage de formation au brevet d'initiation aéronautique dans les lycées et collèges, le 26 mai baptêmes de l'air pour les jeunes défavorisés par le **KIWANIS**, le 10 juin participation à la "Fête du Marais de Saône", présence au Salon Aviation Générale du Bourget, à la rentrée présence dans les écoles du 'SPATIOBUS", ce qui sera un moyen de promotion et découverte pour les jeunes de l'espace et des métiers afférents. Nous avons cette année environ une centaine de scolaires qui se présenteront à l'examen du Brevet

Parallèlement au SALON du LIVRE 2018 à Besançon, nous aurons la présence d'une dizaine de femmes écrivains aéronautiques avec leurs ouvrages, qu'elles dédicaceront Nous aurons également quelques conférences sur les femmes dans l'aviation, des pionnières aux astronautes, sur l'Aéropostale, et d'autres sujets historiques ou actuels, comme par exemple les métiers liés à l'aviation.

d'Initiation Aéronautique (BIA) organisé conjointement

par l'Éducation Nationale, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), le CIRAS et l'ÉCOLE d'AVIATION de

Besançon La Vèze.

Claude Domergue

LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

Monsieur le Maire voit rouge

Comme vous avez pu le remarquer, un passage piéton de type « 3D » a été peint face à la mairie. Ce projet a été annoncé dans les journaux et à la télévision avant même d'en être discuté et validé en Conseil municipal. Pour la modique somme de 2700 € !!! Et flop : l'effet 3 dimensions ne fonctionne pas, les véhicules ne ralentissent pas plus qu'avant. D'où l'ajout d'une nouvelle couche de peinture rouge. Un deuxième passage piéton identique serait programmé pour notre village mais sans en connaître la couleur à ce jour ! Conducteurs vigilants, ralentissez.



Gisèle Paris, Dominique Peyrard, Michel Rognon et Alain Viennet

LA RÉPONSE DU MAIRE

Si nous ne sommes pas toujours en accord, à priori nous avons, en partie, d'identiques références musicales.

La sécurité de nos enfants n'a pas de prix : nous avons 2 personnes en place afin d'assurer les traversées des sorties d'écoles, et malgré tout, ce qui est un comble de nos jours , il faudrait adjoindre un gendarme pour faire face aux incivilités régulières.

Aussi étions-nous nombreux à trouver que ce nouveau style de passage piéton, au vu des divers commentaires, vidéos, photos....pouvait venir compléter le dispositif en place.

Et nous avons toujours précisé qu'il s'agissait d'un premier essai afin de s'assurer de la pertinence et du rendu de cet équipement.

Force est de constater que ce n'est pas le cas : le résultat escompté n'est pas à la hauteur des espérances !

Nous étudierons donc d'autres procédés car il y a va de la sécurité de nos enfants.

Enfin, pour rappel, le budget de ce passage a été approuvé à l'unanimité au conseil du 7 février 2018.

Donc encore une fois, si nous ne sommes pas toujours en accord, à priori nous avons pour ce projet tous été déçus et frustrés et je conclurai très justement comme nos collègues :

Conducteurs sovez vigilants et ralentissez!

Rencontres chaleureuses à HECKENDALHEIM et bientôt 50 ans d'amitié



Les familles nous accueillent ce week-end de Pentecôte, sur la place du village, portant le maillot d'une Diagonale du Doubs. Patrick Freymuth, responsable du jumelage, est immédiatement vers nos hôtes; nous voici tout de suite dans l'ambiance! Pour ceux qui ont vécu d'abord le serment des maires en 1970 (signé par Maurice Maire, alors maire de Saône et le Dr Rhode, maire d'Heckendalheim), les échanges entre classes de l'école primaire ou du collège, entre familles, cette nouvelle rencontre marque une nouvelle fois une amitié durable.

Du concept pédagogique pour l'apprentissage de la langue allemande à une meilleure fraternité avec une compréhension réciproque, ce jumelage s'inscrit dans une œuvre de paix entre les peuples.

De la joie, nous en avons eu tellement dans ces moments partagés : pour nous qui vivons ces rencontres pour la première fois, cette expérience a vraiment été inoubliable, même si nous ne maîtrisons pas la langue de Goethe, et c'est sans doute aussi ce qui explique de longs "au-revoir".

Il faut dire que ces trois jours ont été particulièrement préparés : badges marqués de l'emblème du jumelage, plaquette des festivités, accueil choisi dans les familles où la barrière de la langue pouvait être franchie, programme varié dont des repas en commun animés : le comité d'Heckendalheim animé par Karine Luck a mis beaucoup de soin à préparer notre venue en collaboration étroite avec le comité de Jumelage de Saône.

Nous arrivions avec une jeunesse qui a largement participé à la pleine réussite de ces rencontres avec un groupe de 16 danseuses de l'association CATS, bien connue à Saône en particulier, encadré par Cat et Doriska leurs professeurs de danse et deux mamans Annie et Virginie.

Notre délégation comprenait aussi notre Maire Yoran Delarue, une adjointe Antoinette Le Bras, Christian Praom, conseiller municipal un grand habitué de ces rencontres, Jean-Claude Raguenet, précieux interprète et Valérie Durand fidèle membre du Comité de jumelage.

Au total, ce sont quelque 46 personnes qui avaient pris place dans le bus ce matin du WE de Pentecôte alors que le soleil est de la partie, et le moins que l'on puisse dire c'est que là aussi il y eu des échanges très cordiaux.

Après un premier repas dans les familles d'accueil, on se retrouve dans les rues du village de quelque 1200 habitants ou sur les routes de promenade.

C'est à l'espace des jardiniers, un lieu clos, des tables fleuries et un kiosque de bois hexagonal entouré de bancs où trône un énorme barbecue.

L'apéritif aidant, les discussions vont bon train et la fête va durer pour certains jusque très tard...

Au départ pour Sarrebruck, deux cars ; nos amis allemands ont tout prévu et la ville nous est ouverte d'autant que la pluie attendra la fin de notre visite.

Point d'orgue de cette journée, une soirée d'amitié en salle des fêtes dont on va se souvenir, les tenues vestimentaires sont au diapason.



C'est d'abord la partie officielle : Andréas Gress, maire d'Heckendalheim, et Gerd Tussing, maire de Mandelbachatal, disent leur joie de nous recevoir et offrent à notre maire Yoran Delarue et à Patrick Freyer-

muth un livre sur les paysages de la Sarre, illustré par de nombreuses photos,

M. le Maire fait un discours remarqué où les valeurs fondamentales des relations entre les peuples ont toute leur place ; il offre un tableau peint par Daniel Fabrègues, aquarelliste local et relié par l'atelier Tisserand.

Cette belle réception est entrecoupée des spectacles de danse : Saône d'abord avec quatre parties : Jazz, Moderndanse, Raga et Hip-Hop. Nos danseuses ont littéralement "mis le feu" à la salle avec une parfaite exécution : on tape des mains, le public est subjugué, les danseuses et leurs professeurs sont félicités. Elles sont tellement heureuses

d'avoir tout donné!
Puis vient le spectacle
de danse du groupe
local, avant les agapes.
Pour terminer, nous
aurons une pièce de
théâtre "Poison noir et



vin rouge", donnée d'abord en français puis en allemand, qui a provoqué émotions et rires : cette troupe improvisée a dû travailler pendant de longues semaines pour réussir ce défi. Le lendemain, avant le départ, un petit-déjeuner très copieux et traditionnel a permis de se remplir un peu l'estomac avant l'arrivée à Saône tardivement.

Il nous reste beaucoup de souvenirs, des adresses, des numéros de téléphone, et la ferme intention de poursuivre cette relation amicale par-delà les frontières, y compris celle de la langue que nos organisateurs ont pu nous permettre de lever. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce week-end.

Monique Billamboz

Calendrier des manifestations

02/07/18 -20h	Représentation cinéma	Espace du Marais
06/07/18 -20h	Brass Band du Plateau	Place de la Liberté
07/07/18 -14h	Fête de Saône	Place de la Liberté
06 /08/18-16h	Don du sang	Espace du Marais
08/09/18-14h	Forum associations	Espace du Marais
30/09/18	Brocante	Espace du marais

Nouveau cabinet infirmier

Soins à domicile ou au cabinet Dorothée Ségur & Céline Dubuis 09 86 68 59 18

> 1 rue du Clousey 25660 Saône



SAÔNE FIT : une salle de sports à Saône remplace Art Cuisine

Pour ceux qui ont fréquenté Art Cuisine au 14 de la rue de l'Industrie, le changement de ce lieu est saisissant!

Au son d'une musique tonique, on marche sur un tapis roulant en papotant, on consolide sa musculature, on pédale en scrutant les indications qui défilent sur l'écran! Marion Nicolas, qui en est la responsable, a initié ce projet, forte d'une compétence en management, nourrie d'un passage à Décathlon et surtout d'une expérience dans une salle de sports bisontine.

L'opportunité d'un espace disponible idéalement situé, avec un grand parking, a été le déclencheur.

Pour Art Cuisine, le transfert au 4 rue du Petit Frêne (face au Super U) était surtout une question de visibilité ; désormais c'est davantage une boutique et le choix y est le même.

Le local laissé libre a été profondément modifié et la famille a participé aux travaux qui ont été plus longs que prévu retardant l'ouverture d'un mois.

Une salle est dédiée aux entraînements cyclo et une autre, plus grande, à la pratique de la musculation et du cardio.

De multiples activités sportives font l'objet de coaching ou de cours collectifs. Pour en citer quelques-unes : abdos fessier, pilates, stp, zumba, bike, stretching...

Pour l'heure, Marion compte déjà 200 adhérents : gageons que le développement de son activité va pouvoir se réaliser notamment en septembre quand les décisions de rentrée seront prises !

Les plages horaires sont larges ; les accès sont autonomes via un système de sécurité.

Cette jeune entrepreneuse issue d'une famille très impliquée dans le sport, regorge d'idées : elle souhaite en effet rassembler les adhérents dans des activités extérieures, mais ça c'est pour demain ou après !

D'ailleurs, son ambition n'est-elle pas déjà affichée sur son logo : convivialité, plaisir, résultat ?

Souhaitons-lui de réussir dans ce défi qui permet aux Saônois de "faire du local", avec le confort de la proximité!

Monique Billamboz

APPARTEMENT 11

Passage de relais au 11 C rue de la Mairie à Saône

"Appartement 11", nouvelle boutique de prêt-à-porter, féminin et masculin, est née de la fusion des magasins Scarla et Sport Détente.

Après 3 semaines de travaux et un nouvel agencement des locaux, dans un style plus moderne, tendance urbaine, Clémentine vous accueille depuis le 27 avril dernier, dans l'Appartement 11.

Vous pourrez y retrouver des marques que vous connaissiez chez Scarla et Sport Détente et découvrir d'autres collections femme et homme, avec un large choix de gamme, de style et de prix, des marques connues et suivies, des pièces uniques. Les tailles proposées vont du 36 (voire 34) au 54 pour les femmes, et du S au 3XL pour les hommes. Un service de retouche est assuré par une couturière en lien avec la boutique. Des accessoires, sacs, foulards, ceintures, bijoux sont aussi proposés pour compléter vos tenues.

À découvrir également, des parfums d'intérieur de marque française, élaborés avec des produits naturels.

Clémentine n'est pas une débutante, son parcours professionnel est déjà dense et varié. En professionnelle avertie elle vous prodiguera ses conseils. N'hésitez pas, venez lui rendre visite! Elle vous réserve un accueil chaleureux.



La convivialité n'est pas oubliée: un petit salon vous permet d'échanger autour d'une boisson.

Il y a même quelques jouets pour occuper les enfants pendant les essayages.

La boutique propose un compte fidélité à ses client(e)s, permettant des réductions sur les achats, entres autres avantages (voir conditions en boutique).

Côté pratique :

- la boutique ouvre ses portes du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
- le service pressing continue.
- téléphone 03 39 73 35 93

Sur les réseaux sociaux, les portes sont toujours ouvertes pour voir les collections, et être informé(e) des évènements et animations organisés à l'initiative de Clémentine. Retrouvez la boutique sur Facebook et sur son site internet : www.magasin-appartement11.com

Josiane Petot

Nouvelle correspondante L'Est Républicain

Mamirolle | Saône | Montfaucon



Françoise Seuret

seuretfr@hotmail.fr 06 87 72 41 04

L'école est finie!

Au mois de juillet, **Michel Guyon** entendra sa dernière sonnerie. qui marquera la fin d'une carrière bien remplie... Arrivé à l'école élémentaire de Saône en 2006, il fait valoir ses droits à la retraite. Nous regretterons tous. comme le précise l'une de ses collègues. "ce Directeur iuste parfait : humain, généreux, à l'écoute, discret, toujours de bon conseil", mais nous lui souhaitons une seconde Vie aussi riche que la première...

Nos souhaits s'adressent également à **Christian Boucard**, Principal du collège de Saône, qui part également en retraite cette année.



CHANGEMENTS AU COMITÉ DE RÉDACTION

Elle avait rejoint dès ses débuts le Comité de Rédaction de Saône Actu. Tef se consacre aujourd'hui pleinement à une activité professionnelle qui lui ressemble : accompagnement et soutien des autres.

Mairie de	SAÔNE	
tél.	03 81 55 71 31	
fax	03 81 55 89 58	
email	contact@saone.fr	
site internet	www.saone.fr	
facebook	Commune de Saône	

SAÔNE Actu: Directeur de publication : Yoran Delarue
Responsable de rédaction : Luc Bandelier
Équipe de rédaction : Monique Billamboz
Anne Chrétien
Alain Josselin
Jérôme
Josiane Petot
Crédit photos : Foto Grafia

Merci Tef pour ta contribution, pertinente et appréciée. Heureusement, Josiane a bien voulu investir de son temps et de ses compétences dans ce groupe qui salue son engagement ; elle est déjà au travail...

En même temps que nous disons au revoir à Tef, nous souhaitons la bienvenue à Josiane!